



Cercle Indicateurs

Uniformisation des indicateurs

Neuchâtel, 2025

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements: cercle.indicateurs@bfs.admin.ch, tél. 058 463 62 31
Rédaction: Laure Alizée TALLENT, Anne BOESCH, UNR
Contenu: Laure Alizée TALLENT, Anne BOESCH, UNR
Domaine: 21 Développement durable
Langue du texte original: Français

Téléchargement: www.statistique.ch
Copyright: OFS, Neuchâtel 2025
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée

Pour pouvoir comparer des indicateurs ayant des unités différentes sur un profil forces-faiblesses, il est nécessaire d'uniformiser ces indicateurs. Cette uniformisation est réalisée en calculant, pour chaque indicateur de chacun des cantons et villes participant au Cercle Indicateurs, une valeur utile.

Formules pour le calcul des valeurs utiles

Les valeurs utiles des indicateurs sont calculées à l'aide de l'une des deux formules ci-dessous, en fonction de l'évolution visée et de limites inférieures et supérieures (définies pour chaque indicateur). Par convention, la valeur utile ne peut pas être inférieure à zéro ou supérieure à 10.

Evolution visée : augmentation

$$\tilde{I}_{pt}^a = \min \left(\frac{10 * \max(I_{pt} - L_I, 0)}{(U_I - L_I)}, 10 \right)$$

Evolution visée : diminution

$$\tilde{I}_{pt}^d = \min \left(\frac{10 * \min(I_{pt} - U_I, 0)}{(L_I - U_I)}, 10 \right)$$

Avec :

I : Indicateur I

$\tilde{I}_{pt}^a$: Indicateur I uniformisé pour le participant p de l'année t , évolution visée augmentation (valeur utile)

$\tilde{I}_{pt}^d$: Indicateur I uniformisé pour le participant p de l'année t , évolution visée diminution (valeur utile)

p : Participant (ville ou canton) p

t : Année t

U : Limite supérieure

L : Limite inférieure

Définition des valeurs des limites inférieures et supérieures

Les valeurs des limites inférieures et supérieures qui entrent dans le calcul des valeurs utiles de chaque indicateur ne correspondent pas à des objectifs liés à des programmes politiques. Elles ont été fixées pour chaque indicateur de manière à ce que les résultats actuels et futurs de tous les participants se trouvent dans l'intervalle qu'elles délimitent. Elles ne devraient pas être modifiées lors des relevés suivants.

Les limites inférieures ou supérieures des indicateurs suivants font exception à cette règle :

- PIB cantonal : limite supérieure fixée en dessous de la valeur du canton de Zoug, afin que l'intervalle ne soit pas trop important pour les autres cantons.
- Taux d'endettement (cantons et villes) : limite inférieure fixée à zéro, même si des valeurs négatives peuvent être observées (fortune nette), afin de rester dans le cadre de la définition de l'indicateur et de ne pas favoriser les collectivités dont le taux d'endettement est négatif.

Il faut également noter que les intervalles entre les valeurs des limites inférieures et supérieures ont été définis sur la base des résultats de 2003 et 2005, ou sur la base des données disponibles au moment de la modification de la définition d'un indicateur, le cas échéant. Ceci explique pourquoi les valeurs de certains indicateurs de certains participants se trouvent tout de même en dehors de l'intervalle.

Unités, évolutions visées et limites inférieures et supérieures des indicateurs des cantons

Indicateur	Unité	Evolution visée	Limite inférieure	Limite supérieure
Bases naturelles de la vie				
Diversité des espèces végétales	Espèces de plantes vasculaires / km ²	Augmentation	200	300
Surfaces de préservation et de promotion de la biodiversité	%	Augmentation	0	20
Écoulement des eaux via les STEP	m ³ / personne	Diminution	100	400
Nitrates dans les eaux souterraines	milligrammes / litre	Diminution	0	30
Indice de pollution de l'air à long terme	Indice	Diminution	1	6
Energie et climat				
Consommation d'énergie par personne	kWh / personne	Diminution	20'000	50'000
Emissions de CO ₂ par personne	tonnes CO ₂ / personne	Diminution	3	8
Développement territorial et mobilité				
Surface bâtie	m ² / personne	Diminution	100	800
Distance jusqu'au prochain arrêt de transports publics	Mètres	Diminution	100	400
Production et consommation				
Déchets urbains	kg / personne	Diminution	250	600
Déchets urbains collectés séparément	%	Augmentation	20	50
Formation, recherche et innovation				
Branches innovatrices	%	Augmentation	10	50
Niveau de formation	%	Augmentation	10	50
Taux de certification du degré secondaire II	%	Augmentation	50	100
Systèmes économique et financier				
Taux de chômage	%	Diminution	1	10
Transformation et entretien du bâti	%	Augmentation	20	80
Branches à productivité du travail élevée	%	Augmentation	10	50
Charge fiscale	Indice	Diminution	60	150
PIB cantonal	Francs / personne	Augmentation	30'000	120'000
Santé				
Années potentielles de vie perdues	Années / 100 000 personnes	Diminution	1'500	4'000
Cohésion sociale				
Contribuables à faible revenu	%	Diminution	5	30
Participation aux votations et aux élections	%	Augmentation	30	80
Taux d'aide sociale	%	Diminution	0	10
Naturalisations	%	Augmentation	5	60
Femmes occupant une position de cadre	%	Augmentation	10	50
Actions d'entraide	%	Augmentation	0	1.5
Conditions de vie				
Niveau des loyers	Francs / m ²	Diminution	10	30
Accidents de la route	Accidents / 1000 personnes	Diminution	0	6
Dépenses en faveur de la culture et des loisirs	Francs / personne	Augmentation	0	500
Nuisances sonores dues au trafic	%	Diminution	10	50
Infractions de violence grave	Infractions / 100 000 personnes	Diminution	0	50
Gouvernance				
Taux d'endettement	%	Diminution	0	200

Unités, évolutions visées et limites inférieures et supérieures des indicateurs des villes

Indicateur	Unité	Evolution visée	Limite inférieure	Limite supérieure
Bases naturelles de la vie				
Oiseaux nicheurs	Indice	Augmentation	0	100
Surfaces à valeur écologique	%	Augmentation	0	60
Écoulement des eaux via les STEP	m ³ / personne	Diminution	0	450
Substances polluantes à la sortie des STEP	unité de charge / personne	Diminution	0	600
Indice de pollution de l'air à long terme	Indice	Diminution	1	6
Energie et climat				
Consommation d'électricité par personne	kWh / personne	Diminution	2'000	14'000
Emissions de gaz à effet de serre par personne	tonne équ. CO ₂ / personne	Diminution	0	10
Electricité renouvelable	%	Augmentation	0	100
Développement territorial et mobilité				
Surface bâtie	m ² / personne	Diminution	100	400
Distance jusqu'au prochain arrêt de transports publics	mètres	Diminution	100	250
Production et consommation				
Déchets urbains	kg / personne	Diminution	150	600
Déchets urbains collectés séparément	%	Augmentation	10	60
Formation, recherche et innovation				
Branches innovatrices	%	Augmentation	0	70
Niveau de formation	%	Augmentation	0	50
Systèmes économique et financier				
Taux de chômage	%	Diminution	1	15
Transformation et entretien du bâti	%	Augmentation	10	80
Branches à productivité du travail élevée	%	Augmentation	0	70
Charge fiscale des personnes physiques	Francs	Diminution	1'000	5'000
Santé				
Années potentielles de vie perdues	Années pour 100 000 personnes	Diminution	1'000	6'000
Cohésion sociale				
Contribuables à faible revenu	%	Diminution	5	25
Participation aux votations et aux élections	%	Augmentation	30	80
Taux d'aide sociale	%	Diminution	0	15
Naturalisations	%	Augmentation	0	60
Accueil extrafamilial des enfants	Places pour 1000 enfants (préscolaire)	Augmentation	0	500
Actions d'entraide	‰	Augmentation	0	3
Conditions de vie				
Niveau des loyers	Francs / m ²	Diminution	10	30
Accidents de la route	Accidents pour 1000 personnes	Diminution	0	8
Dépenses en faveur de la culture et des loisirs	Francs / personne	Augmentation	100	1'200
Modération du trafic	%	Augmentation	0	80
Vols par effraction	Vols pour 1000 personnes	Diminution	0	20
Revenu imposable	Francs / contribuable	Augmentation	40'000	100'000
Gouvernance				
Taux d'endettement	%	Diminution	0	200